



UNSA DOUANES

139 rue de Bercy

Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1

75012 PARIS

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>

Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO

Portable : 06.61.71.67.90

Téléphone DG : 01.57.53.29.26

Téléphone siège : 01.01.53.17.86.76 ou 79

Télécopie siège : 01.53.17.86.75

Mél : unsadouanes@gmail.com

Mél : unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

PARIS, LE 12 JANVIER 2015

*Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances et des comptes publics.*

*Monsieur Christian ECKERT
Secrétaire d'État au budget*

*139 rue de BERCY
75572 PARIS Cedex 12*

Objet :

Réf. : 2014/VT

Messieurs les ministres,

Il y a quelques jours notre pays connaissait l'un des événements les plus dramatiques de ces dernières décennies. Avec l'attentat visant les locaux de Charlie hebdo c'est notre démocratie qui a été frappée au cœur.

Après le temps de l'émotion et du recueillement viendra celui des comptes. Et des comptes, les agents des douanes et le syndicat UNSA DOUANES vont vous en demander.

Au delà de notre douleur suite à la disparition de nos collègues de la police tombés en service, nous allons laisser s'exprimer notre colère face à l'incurie dont ont fait preuve les responsables administratifs douaniers à l'occasion de cette crise.

Déjà, au mois de décembre dernier, alors que les réseaux sociaux relayaient des vidéos très explicites appelant au meurtre de citoyens français et désignant pour cibles tout ce qui peut porter un uniforme, la direction générale des douanes est restée sourde à nos demandes de sensibilisation des agents et d'appel à la vigilance, traitant le sujet avec une insouciance coupable, abandonnant de ce fait ses agents à leur sort.

Dans le même temps toutes les administrations appelaient leurs services à la plus grande vigilance. En douane: rien, le vide, ou énormément de retard.

Cette fois encore, alors que l'ensemble de la population française est en alerte, que la totalité des administrations prend des mesures de protection, nos hiérarques douaniers ont géré la situation avec insouciance.

Mais c'est vrai que la seule mission que certains voudraient nous confier (celle de faciliter la vie aux entreprises) ne présente pas trop de danger.

Mais, messieurs les ministres, ces gens qui nous dirigent connaissent très mal leur administration et l'opérationnel, ils ne connaissent pas la douane, ils ignorent que les douaniers sont bien souvent en première ligne, quand bien même nous n'assumons pas des missions de maintien de l'ordre.

Les douaniers prennent toute leur part dans la protection, la sûreté du territoire et ainsi la lutte contre les trafiquants, auteurs de faits délictueux et même de terrorisme.

Les agents des Douanes ne sont pas un sous-produit administratif de leur ministère, ou de la fonction publique, ils ne sont ni des sous-policiers ni des sous-gendarmes.-

Nous vous demandons d'avoir en mémoire que ce sont des douaniers qui ont arrêté Mehdi Nemmouche à Marseille, événement dont l'importance n'a jamais été réalisée à sa juste mesure en temps réel par notre hiérarchie.

Les douaniers, messieurs les ministres, sont aussi exposés que nos collègues de la police et de la gendarmerie. **Sur la route les voyous ne font pas la différence entre les uniformes.**

Il est donc scandaleux que comme l'une de nos sections l'a relevé dans un tract, les premières informations soient diffusées aux services 20 heures après les faits. Il est inadmissible également de constater que les agents apprennent via les réseaux sociaux et grâce à leur smartphone qu'un attentat s'est déroulé dans le secteur où leur escouade procède à un contrôle. C'est le cas de la BSI de Blanc Mesnil qui procédait à un contrôle dans le secteur vers lequel sont partis les fuyards. Devrions-nous à l'avenir partir en service avec un téléviseur afin de suivre BFM ou I Télé?

De plus, il est inadmissible que l'administration des douanes ne soit pas associée aux cellules de crise mises en place dans des circonstances telles que celles nous venons de vivre.

Le syndicat UNSA DOUANES demande la mise en place à la direction générale des douanes d'une véritable cellule « SURVEILLANCE » apte à gérer ce genre de situation.

Il apparaît également incroyable que la douane ait été si dépourvue en effectifs que la gendarmerie ait dû être déployée aux frontières, délaissant ainsi les zones qu'elle ne couvrait pas. La douane doit à nouveau être en mesure de réaliser des bouclages frontière lorsque c'est nécessaire avec l'armement adéquat.

Le souhait exprimé par le ministre de l'Intérieur de renforcer les contrôles aux frontières extra communautaires est précisément la mission de la douane.

D'une manière générale, nous vous appelons à prendre conscience sans délai de l'utilité des pouvoirs douaniers et de l'expertise unique dont la douane fait preuve, ce en matière de renseignement que d'action opérationnelle (lutte contre le trafic d'armes, le blanchiment ou toute forme de financement du terrorisme par exemple), ce à titre administratif comme judiciaire.

Nous demandons à être pleinement intégrés dans le dispositif de lutte antiterroriste en coordination avec les autres ministères afin de permettre :

- une utilisation à bon escient des moyens d'action douaniers dans un dispositif global de lutte contre la subversion terroriste.
- une information sans délai de tout évènement grave qui serait de nature à mettre en péril les agents dans leur vie professionnelle ou personnelle.

Nous vous demandons également d'accélérer le projet PNR (Passenger Name Record) pour lequel la douane est administration de tutelle.

En l'absence de collaboration et de mise en commun, véritablement efficaces des renseignements sur la circulation des individus potentiellement dangereux, entre pays adhérant à l'espace Schengen il y a lieu de s'interroger sur le fonctionnement de cet espace à la lumière des circuits utilisés par les terroristes.

A ce titre la douane qui assure des surveillances des frontières extérieures doit être également intégrée dans les dispositifs futurs de veille.

Enfin, la douane doit, dans l'urgence, être déclarée prioritaire et doit être pourvue d'effectifs permettant de réaliser des contrôles appropriés à la nature de la menace subie, par essence transfrontalière.

Veillez accepter, Messieurs les ministres, l'expression de mon plus profond respect.



Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES